

**COMMUNE DE ROISEL**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 17 FEVRIER 2022**

Date de convocation : 11 février 2022  
Effectif légal du Conseil Municipal : 19  
Conseillers Municipaux en exercice : 19  
Conseillers présents : 10  
Secrétaire de séance : MOGIN Maryline

Etaient Présents : Jean-Jacques FLAMENT, Maryline MOGIN, Nathalie DINE, Marc DINE, Thomas QUEULIN, Martine DELCAMBRE, Jean-François D'HAUSSY, Jacques GREUIN, Claude VASSEUR, Bernadette DECAUX.

Etaient absents : Christophe BOULOGNE, Mickaël THOMAS, Jean-Baptiste PONCHELET, Laura ZGODA, Virginia DE ABREU, Jennifer JOSSE, Mehdi VASSEUR, Eloïse MICHEL, Lydie FERRIERE

Procuration :

Mickaël THOMAS a donné procuration à Maryline MOGIN  
Jennifer JOSSE a donné procuration à Nathalie DINE  
Mehdi VASSEUR a donné procuration à Thomas QUEULIN  
Lydie FERRIERE a donné procuration à Jean-François D'HAUSSY

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Maryline MOGIN est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE SEANCE DU 24 JANVIER 2022

Le procès-verbal de la réunion en date du 24 janvier 2022, est adopté à l'unanimité des membres présents

Délibération n° D0521/17022022

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION KANO CLUB LE RONSSOY-ROISEL

Monsieur le Maire expose la demande du Président de l'association afin d'obtenir une subvention exceptionnelle pour un évènement que le club organise en date du 26 et 27 février 2022, le Tournoi « Françoise Dieu ».

Monsieur le Maire précise que la commission s'est réunie et à l'unanimité des membres présents, ont décidé d'allouer la somme de 700 euros.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de verser la somme de 700 euros à l'association Kano Club Le Ronsoy-Roisel

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

L'assemblée délibérante adopte à l'unanimité le projet qui lui est présenté, et accepte de verser à l'association la somme de 700 euros.

## QUESTIONS DIVERSES

### Questions de Bernadette DECAUX et Claude VASSEUR

Monsieur Le Maire nous avait pourtant dit au dernier conseil que le prochain serait public ?

Monsieur le Maire rappelle que les conditions d'une réunion de conseil ne dépendent pas de lui, que depuis la pandémie de la COVID 19 et jusqu'à cette date, les règles à adopter sont restées les mêmes.

Qu'en est - il de l'intervention de notre Conseiller Départemental : Christophe Boulogne au Conseil Départemental concernant les dégâts routiers dans la commune à la suite de la campagne Betteravière et de la rencontre de M. Le Maire avec le directeur de la sucrerie de Ste Émilie ?

Monsieur le Maire informe l'assemblée que :

Un courrier au Conseil Départemental a été fait en date du 18 janvier dernier afin de demander de faire le nécessaire.

Un RDV a été pris en date du 22 février prochain à 17h15 en mairie avec Monsieur ARANJO.

Monsieur le Maire propose aux membres intéressés de se joindre à lui pour ce RDV.

Une rencontre a été demandée avec Monsieur CAILLE (Responsable de la campagne betteravière), Monsieur COUSSON (Directeur du site Sainte-Emilie / Cristal Union) et les Maires concernés afin d'anticiper la campagne betteravière de l'année 2022-2023.

Aucune date n'a été fixée pour le moment.

Thomas QUEULIN précise que 2 nettoyages ne sont pas suffisants et qu'il faudrait prévoir plusieurs passages et bien en amont.

Monsieur le Maire rappelle que cette année la campagne a été laborieuse, très salissante et des accidents ont eu lieu sur la commune.

La prochaine campagne sera encore plus longue, de mi-septembre à mi-février (environ 5 mois).

Monsieur le Maire précise également que des contrôles de la brigade de gendarmerie ont été faits régulièrement durant cette campagne.

Monsieur le Maire va-t-il parrainer un candidat pour les présidentielles ?

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il va soutenir la candidature de Madame Nathalie ARTHAUD dans sa campagne électorale.

Monsieur le Maire clôture les débats, remercie les conseillers et lève la séance à 19h23

